

**DROCOURT Nicolas (éd.),**  
*La figure de l'ambassadeur entre mondes éloignés. Ambassadeurs, envoyés officiels et représentations diplomatiques entre Orient islamique, Occident latin et Orient chrétien (xi<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle).*

Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2015, 176 p.  
 ISBN : 978-2-7535-36029

Dans cet ouvrage collectif en sept essais, Nicolas Drocourt réunit les fruits d'une journée d'études consacrée à « La figure de l'ambassadeur entre mondes éloignés (Orient islamique, Occident latin et Orient chrétien, xi<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle). Premières approches ». Cette publication s'inscrit dans un programme plus large, dirigé par l'IFAO, dont « La paix », puis « Les communications diplomatiques » constituent les fils conducteurs. La figure de l'ambassadeur est ici placée au centre de l'attention des chercheurs; une figure aux facettes multiples, qui entretiennent des rapports ambigus et, donc, intrigants, avec la notion de paix, telle qu'elle peut être portée, négociée, institutionnalisée, par des volontés politiques. Les contributeurs se sont particulièrement intéressés à deux questions, qui constituent un point de départ commun, même si la diversité des approches, de la documentation disponible, et des contextes historiques, nous emmène, au gré des essais, dans diverses directions. Qui est ambassadeur et qu'est-ce qu'un ambassadeur entre xi<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle?

Nicolas Drocourt précise d'emblée qu'il est préférable d'éviter les définitions strictes et les typologies. Les ambassadeurs sont ici entendus comme les représentants officiels d'une entité politique souveraine auprès d'une autre – qu'il s'agisse du petit émissaire ou de l'envoyé plénipotentiaire. Ils sont acteurs de la rencontre diplomatique, parmi de nombreux autres (traducteurs, pèlerins, etc.), mais il est important de les différencier, puisqu'ils étaient missionnés et avaient la responsabilité d'une délégation, de missives, souvent de cadeaux et, charge plus lourde encore, de représenter le souverain qui les envoyait. Constituaient-ils pour autant un groupe conscient d'en être un? Cette catégorie faisait-elle sens dans les sociétés – européennes ou non – de l'époque considérée?

Les contours de ce groupe professionnel sont mouvants et délicats à cerner avant la période dite « moderne », disons plutôt à une période où les consulats permanents n'étaient pas la norme. En effet, le fait d'avoir un ambassadeur en résidence n'avait pas encore bouleversé les habitudes et on ne cessa pas, comme le souligne N. Drocourt, d'échanger

des messagers. Les auteurs dénoncent avec justesse ces démarcations trop modernes entre ambassadeurs, traducteurs, marchands ou missionnaires. Les frontières sont « ténues », écrit Nicolas Drocourt, et « l'ambassadeur avait parfois un statut ambigu et incertain » souligne, dans sa conclusion, John Tolan. Les frontières n'étaient pas, en tout cas, là où on les place aujourd'hui. L'apport essentiel de ce livre est de les interroger, dans le cadre des échanges entre mondes éloignés, culturellement ou géographiquement. Dans sept contextes particuliers, la figure de l'ambassadeur est ainsi décortiquée: son rôle de passeur entre des espaces étrangers; son statut et son titre; son nom (certains devinrent célèbres); ses compétences linguistiques, juridiques ou commerciales; le rapport entretenu avec le maître qu'il représente; la réalité de ses responsabilités, etc.

La première étude, par Thomas Tanase, concerne « Les envoyés pontificaux en Orient au XIII<sup>e</sup> siècle ». Il revient sur le lien entre le développement des ordres franciscains et dominicains et la présence des frères dans l'empire mongol, comme ambassadeurs d'une papauté « à prétention impériale » et comme traducteurs implantés dans l'ilkhanat et dans la Horde d'Or. Il questionne la notion de mission pontificale, qui prend un essor particulier au XIII<sup>e</sup> siècle, et montre à quel point, de missionnaire à ambassadeur, la frontière était poreuse. Le contexte des conquêtes mongoles, et leurs nouvelles pratiques diplomatiques, eurent une incidence forte sur l'évolution de la formation et du rôle des représentants des souverainetés chrétiennes. L'essai d'Isabelle Augé sur « Les ambassadeurs chez les chroniqueurs arméniens du XIII<sup>e</sup> siècle » va dans ce sens. Elle montre qu'au-delà d'une étude des termes utilisés dans les sources, c'est l'analyse du choix des envoyés par les Arméniens et par les Mongols qui s'avère la plus riche. Pour les Mongols, un bon ambassadeur, qui lit et écrit des lettres, connaît les itinéraires et parle les langues, n'a pas de prix, quel que soit son statut d'origine. Ainsi, tout comme ils employèrent des frères dans leurs administrations, ils employèrent des secrétaires et des émissaires arméniens, certains ayant même été envoyés à Bagdad pour négocier auprès du calife en 1258. Dans l'essai suivant, Radu G. Păun donne un bel aperçu de la richesse et du multilinguisme des sources pour les xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle, en principautés de Valachie et de Moldavie. Son étude du vocabulaire et des pratiques de la diplomatie révèle l'importance des transferts culturels dans ces régions, qui présentaient des situations de multiglossie complexes, entre royaumes de Pologne et de Hongrie, empire ottoman et Saint-Empire. L'article d'Elizabeth Malamut, portant sur la figure de l'ambassadeur byzantin auprès des Ottomans dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle,

revient sur la question du choix des émissaires et, à partir d'exemples précis, montre que la connaissance de la langue turque et la proximité avec la cour du sultan avaient pour corolaire le danger de se trouver impliqué dans les conflits politiques locaux. Mohamed Ouerfelli se penche sur les ambassadeurs pisans envoyés en Égypte et au Maghreb, entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle. La documentation qu'il manipule (des textes législatifs produits par la commune de Pise dès le XII<sup>e</sup> siècle) permet de voir se déployer une stratégie de politique extérieure au long cours. Les sources offrent des indications sur le mode de recrutement des ambassadeurs, le financement de leurs missions et l'étendue de leur pouvoir une fois sur place. Nombre d'entre eux étaient des hommes d'affaires « issus de familles marchandes qui ont fait fortune dans le commerce maritime » et qui avaient des intérêts en Égypte et en Ifrīqiya – au XIV<sup>e</sup> siècle, ils formaient la majorité des ambassadeurs. Pise mandait également des envoyés ponctuels, des diplomates issus des milieux du pouvoir, ou des notables, rompus aux deux cultures. Cette étude, bien menée, montre comment les intérêts politiques et commerciaux des élites de Pise se traduisirent en un investissement diplomatique et au Maghreb et en Égypte, inspirant d'autres puissances concurrentes, telles que Florence et Gênes. Dans « les messagers du grand large. Ambassade et ambassadeurs entre mer Rouge et océan Indien (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », Eric Vallet analyse à son tour le développement des contacts diplomatiques dans un espace où des réseaux marchands étaient bien établis mais où les horizons géographiques étaient fluctuants. En prenant pour pivot de son récit l'arrivée d'une ambassade ceylanaise en Égypte en 1282-83, il montre l'évolution des « systèmes diplomatiques » qui permirent que les contacts soient plus réguliers entre le Proche-Orient et les États de l'Asie du Sud et de l'Est. Il souligne le rôle connecteur de l'État rasūlide, qui laissa progressivement place, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, à de nouvelles polarités politiques tournées vers la Mecque. La septième contribution, de Maria Pia Pedani, traite des ambassadeurs musulmans envoyés à Venise (« Muslim ambassadors to Venice up to the 16th century »). Son étude prend appui sur la documentation conservée à l'Archivio di Stato di Venezia. Elle mentionne les dates des accords établis entre Venise et différents pouvoirs du monde musulman, à commencer par les Ayyubides (1206 – pour la date du plus ancien texte conservé) jusqu'à la période de la conquête ottomane du domaine mamelouk, qui clôt sa recension. Elle rappelle que des contacts diplomatiques furent établis bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle; peut-être dès l'époque de Pietro Orseolo II (991-1008). La Sérénissime mettait les formes pour communiquer avec

des partenaires diplomatiques qui étaient leurs alliés face à un ennemi commun (c'est le cas, par exemple, des Aq Qoyunlu) ou des partenaires commerciaux. Les Vénitiens s'attachèrent à formaliser leurs engagements – pour mieux en renégocier les termes, d'où la production de séries d'accords avec, notamment, les Mamelouks, les Ilkhans et les khans de la Horde d'Or (que l'auteur a identifiés, par erreur, comme des khans et émirs tatars de Crimée). Maria Pia Pedani montre qu'un grand soin était apporté à la réception des ambassadeurs, à l'organisation de leur séjour et au contrôle de leur mission. Il ne s'agissait pas tant de vérifier leur identité personnelle mais d'établir qu'ils étaient bien diligentés par tel souverain, comme ils le prétendaient. Les cas de faux ambassadeurs, mentionnés dans cette étude, n'étaient pas isolés et eurent pour conséquence de renforcer les pratiques d'authentification des délégations diplomatiques et des lettres qu'elles apportaient – Venise, qui avait des relations suivies avec les grands souverains du *dār al-islām*, ne se laissait pas abuser aussi aisément que d'autres. Ces supercheries eurent une influence décisive sur la nécessité de circonscrire – en termes légaux – les représentants officiels des souverainetés étrangères.

Dans l'ensemble, ces sept études recèlent d'informations précieuses et font la part belle aux sources, parfois abondamment citées; on regrette, toutefois, que certains auteurs ne prennent pas la peine de les traduire systématiquement (R.G. Păun, en particulier). Les contributions sont inégales, des études de fond (E. Vallet) côtoyant des articles plus superficiels (E. Malamut). Une relecture des parties en anglais aurait, en outre, été souhaitable. Le recensement et l'analyse des termes utilisés dans les sources pour nommer ces émissaires et tenter de définir « les éléments propres à la fonction d'ambassadeur ou le définissant comme tel » (N. Drocourt) méritent d'être poursuivis; ce qui est l'intention des auteurs. Le lien éventuel entre le choix des termes (multiples dans tous les contextes étudiés) et le rang de ces envoyés officiels, ou leur rôle, est questionné dans la plupart des essais – un titre change, cela ne signifie pas pour autant que la charge ou la fonction est envisagée différemment. Nicolas Drocourt souligne qu'une terminologie plus précise apparaît à cette période dans le monde latin. La même évolution est-elle visible ailleurs, dans les autres traditions ? La question demeure ouverte et d'autant plus délicate que l'usage d'un terme n'est pas le même dans un acte juridique, un récit de voyage, etc. La recension terminologique peine à rendre compte de tout ce qu'un simple terme pouvait recouvrir de différent, de particulier, de complexe. Ces études le montrent, elle ne devient féconde qu'associée à celle des pratiques.

Les critères qui président au choix des ambassadeurs, quand on peut les saisir, sont des éléments décisifs en ce qu'ils révèlent du paysage politique d'un souverain et de la mission à négocier. Un choix d'autant plus compliqué quand le voyage s'avérait long et risqué, et que cela signifiait, pour l'envoyé, se tenir éloigné de la cour pour une période indéterminée. Comme le note Mohamed Ouerfelli, c'est bien souvent la nature de la mission à accomplir qui définit l'ambassadeur. Ce travail collectif permet donc de remettre en contexte les célébrités de l'ambassade extraordinaire et au long cours, que sont notamment Rubrouck, Plan Carpin, Marco Polo et Ruy Gonzáles de Clavijo. Tant d'autres furent investis, l'espace d'une mission, de la fonction d'ambassadeur. Pour John Tolan, l'éloignement géographique ne change pas fondamentalement les mécanismes de l'échange diplomatique en ce qu'il touche à la représentation du souverain, à sa respectabilité publique et à sa légitimité. La différence profonde se situe, en effet, du côté du pouvoir à représenter : les ambassadeurs ne sont pas désignés de la même manière dans la commune de Pise, à Venise, dans l'empire byzantin, ou à Rome. Ces études montrent que l'éloignement constitue tout de même une particularité quand l'ambassade est menée par des émissaires au péril de leur vie, quand il n'y a aucun précédent diplomatique et que le cadre n'est pas encore posé ou que la réalité bouleverse l'imaginaire. Ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si ces grands voyages dans les contrées lointaines furent mis en récit au singulier (N. Drocourt) et connurent, pour la plupart, un grand succès. C'est, finalement, sur les contours de ces mondes éloignés qui, à cette période, allaient être connectés, pour la première fois, avec une densité et une régularité inédites, qu'il faut peut-être s'interroger. Alors que l'approche des auteurs n'est ni européocentriste, ni civilisationnelle (J. Tolan), pourquoi distinguer trois espaces, intitulés l'Orient islamique, l'Orient chrétien et l'Occident latin ? A quoi renvoient ces ensembles imaginaires ? Il n'est pas certain que « ces sphères de notre espace de réflexion » (N. Drocourt) aient fait sens pour les émissaires au long cours qui font l'objet de ces essais. En outre, où caser, alors, les mondes indiens et chinois qu'étudie Eric Vallet ? Les réseaux musulmans n'étaient uniformes ni culturellement, ni linguistiquement. Pour un souverain, se réclamer de l'islam et se vouloir membre de l'*umma*, ne signifiait pas pour autant se conformer à une norme du pareil pour tous, mais bien souvent dicter et faire accepter de nouvelles orientations. Par ailleurs, au sein même d'une chrétienté dite occidentale, que de divergences profondes, si bien dépeintes par Thomas Tanase. L'étude de Radu G. Păun nous donne également à voir la complexité culturelle et linguistique de ces espaces

d'échange que furent les principautés de Valachie et de Moldavie. La dichotomie Orient, Occident n'est ici d'aucune utilité ; d'ailleurs, la plupart des auteurs s'en échappent spontanément.

Marie Favereau  
(Université d'Oxford)